

Auxerre, le 19 juin 2015

Comités Techniques Locaux du 18 juin 2015

AILLANT ! ANCY ! SERGINES ! Mornes plaines !

En cette journée commémorative d'une célèbre bataille, les représentants de Solidaires Finances Publiques étaient conviés à la réunion de deux comités techniques locaux successifs avec, à l'ordre du jour du premier, **l'adaptation des structures et du réseau de la DDFIP de l'Yonne et la mise en place de caisses uniques**, et à celui du second, **le tableau de bord de veille sociale 2014**.

Les 2 CTL étaient agrémentés de questions diverses.

OFFENSIVE EN REGLE

A titre de rappel historique, Solidaires Finances Publiques avait réclamé, depuis l'annonce en 2013 de l'évolution du réseau et du maillage territorial de la DGFIP prévue dans la démarche stratégique, tant à son prédécesseur qu'à notre directeur actuel, de connaître et pouvoir débattre des restructurations et/ou suppressions de services envisagées dans l'Yonne. En octobre dernier, nous avons adressé une demande intersyndicale en ce sens afin que les agents puissent être informés avant la date limite de dépôt des demandes de mutation du devenir de certains postes. Le DDFIP nous avait indiqué en janvier qu'il n'y aurait aucune fermeture de trésorerie en 2015 et que ses propositions d'adaptation du réseau devaient d'abord être validées par la direction générale avant de nous être communiquées.

Dans les faits, les fermetures des trésoreries au 01/01/2016 d'Aillant-sur-Tholon, Ancy-le-Franc et Sergines à peine entérinées par la centrale, le directeur nous a indiqué qu'il a d'ores et déjà participé à plusieurs réunions avec les élus et qu'ils sont favorables dans l'ensemble à ces projets.

Sergines étant très proche de Pont-sur-Yonne, il n'a eu aucune difficulté pour les convaincre du transfert de l'activité d'une trésorerie à l'autre. Les élus de l'Aillantais, qui avaient par le passé interpellé la direction départementale pour que la trésorerie obtienne des moyens supplémentaires pour fonctionner, craignaient une dégradation des prestations mais ils sont finalement favorables au transfert des comptes des collectivités sur les trésoreries de Joigny et Toucy. Enfin sur Ancy-le-Franc, des résistances sont apparues en raison de la crainte de la disparition d'un nouveau service public en milieu rural, mais le directeur estime que ce n'est pas l'activité de la trésorerie d'Ancy-le-Franc qui concourt au développement économique du Tonnerrois, et que de toute façon les prestations seront effectuées par la trésorerie et le SIP de Tonnerre, soit dans la même zone géographique.

Afin de pallier cette disparition du service public, des permanences d'une semaine seront mises en place localement pendant les périodes d'échéances.

Solidaires Finances Publiques déplore cet ersatz de service public et pense que cette expérience de mobilisation de personnel ne fera pas long feu car elle dégarnira d'autant les services déjà pauvres en effectif. Plus globalement nous sommes opposés à l'éloignement du service public de l'usager en zone rurale.

Concernant les agents des 3 sites supprimés, ils ont été informés également et pourront, s'ils le souhaitent, suivre le transfert de leur travail dans le poste accueillant. Le directeur a mis en avant les conditions actuelles difficiles dans lesquelles ils travaillent, conditions offrant peu de possibilités de développer leurs compétences, de se former ou de s'absenter.

Quant aux agents des postes « accueillants » (Trésoreries de Joigny, Toucy, Pont-sur-Yonne et Tonnerre, SIP de Joigny et Tonnerre), ils n'ont pas été contactés ou consultés, la direction estimant qu'il est encore trop tôt dès lors que, même si la répartition est globalement faite au niveau des charges récupérées par chacun, les transferts d'emplois ne sont pas connus. C'est en effet la direction générale qui va décider du devenir des emplois au 01/01/2016.

Solidaires Finances Publiques estime que les conditions de vie des collègues des postes accueillants seront affectées par de nouvelles charges de travail, et qu'il n'y a aucune visibilité pour eux comme pour les agents des trésoreries supprimées en l'absence de données sur les transferts (ou non..) d'emplois.

Cette attaque directe contre le maillage territorial de l'Yonne s'est soldée par un vote contre à l'unanimité des organisations syndicales, le comité technique sera à nouveau réuni sur ce point le 29 juin avec, nous l'espérons, davantage de garanties et de visibilité pour les agents concernés.

Ce n'était pourtant qu'une première salve puisque le directeur nous a annoncé les grands chantiers de réflexion pour les années à venir.

MOUVEMENT DE TROUPES

- Les rapprochements de services d'une même commune sur un même site sont à l'étude :
 - à Avallon est envisagé le transfert du SIP/SIE dans les locaux de la trésorerie rue Bocquillot, le maire a été contacté en ce sens.
 - à Joigny le bâtiment domanial de la trésorerie ne peut pas, pour des raisons de portance, accueillir d'autres services, le transfert de la trésorerie quai du 1er dragons est donc à l'étude.
 - à Sens le directeur estime que les locaux de la trésorerie sont mal situés mais trop difficiles à vendre ou à louer ; il n'envisage pas pour autant de les rapatrier quai de Nancy.
- Des regroupements de services pourraient intervenir comme c'est le cas dans d'autres départements ; ils seraient axés autour de 2 pôles, Auxerre et Sens. Cela concernerait les SPF et les SIE.
- Un pôle juridictionnel va être mis en place à Dijon et pourrait avoir un impact sur les emplois de notre direction.
- Le pôle de contrôle des revenus patrimoniaux est toujours à l'étude pour une mise en place en 2016 comme le prévoit la note.
- L'organigramme de la direction doit être revu d'ici 4 ans avec à terme une grosse diminution du nombre d'IDIV (de 7 on passerait à 4), mais toujours une organisation en 3 pôles. Le transfert de la caisse des dépôts devait intervenir en novembre, il restera sur Auxerre uniquement un chargé de clientèle et l'activité dépôt de fonds. Les agents de la CDC seront redéployés dans d'autres services au sein de la Direction.
- Le recouvrement des amendes est également un sujet de réflexion en terme de regroupement avec d'autres missions, car les résultats restent médiocres, il faudrait pouvoir les améliorer (*avec un seul agent actuellement sur le poste, cela semble mission impossible*).

TACTIQUE DE REPLI

La direction nous a présenté le projet de mise en place de caisses uniques sur les centres des finances publiques comportant plusieurs caisses. Ce sont les SIP à Auxerre, Sens et Joigny et la Trésorerie à Tonnerre qui seront en charge de la caisse commune. Le dispositif s'appuie sur le déploiement de l'application « CAISSE » qui fera le lien entre les services. Les guichets subsistent, seul

l'encaissement est transféré à la caisse unique et c'est le contribuable qui se déplacera d'un guichet à l'autre pour effectuer son paiement. Ce projet vise à sécuriser la gestion des espèces et rationaliser la fonction de caissier en évitant des opérations comptables dans les autres services. Il n'impacte qu'à la marge la responsabilité du comptable du service d'implantation de la caisse unique selon le directeur. Initialement prévue au 1^{er} septembre, la mise en œuvre des caisses uniques sera différée puisque des réunions avec tous les acteurs concernés par ce changement auront lieu entre fin juin et début septembre, et que la signalétique sera peut-être à revoir sur les sites.

Dans le même temps les conventions avec la Banque Postale relatives aux dégagements de caisse sont applicables depuis le 1^{er} juin : 17 sites sur 20 en bénéficient et permettront une meilleure sécurisation des remises de fonds.

Les conséquences de la mise en place de caisses uniques ne sont pourtant pas anodines selon Solidaires Finances Publiques. La charge de travail du caissier, notamment en période d'échéance, va augmenter, sans simplifier pour autant les opérations comptables dans les autres services, et les usagers vont devoir naviguer d'un guichet à l'autre s'ils veulent régler en espèces. C'est, selon nous, une manière détournée de pousser l'utilisateur vers des paiements dématérialisés visant la suppression, à terme de tout paiement possible en espèces.

BILAN DES VICTIMES

La présentation du Tableau de Bord de Veille Sociale 2014 a confirmé d'une part la tension ressentie dans les services, et d'autre part le sens aigu du service public des agents de l'Yonne.

Les fiches de signalement sont en hausse, le nombre de jours sur les CET ainsi que le volume horaire d'écartements (3000 heures en 2014) également. Celui-ci concerne davantage les trésoreries et les petits postes. La direction fait remonter à la centrale la difficulté pour ses agents de tous grades, y compris les cadres, de faire face à la charge de travail dans les délais impartis, qui conduit de nombreux collègues à ne pas compter leurs heures. Les agents de la DGFIP sont en première ligne et subissent les conséquences du mécontentement général selon le directeur, et la mise en place de la retenue à la source n'arrangera pas les choses.

Pour Solidaires Finances Publiques, le TBVS doit être encore affiné dans son analyse pour permettre de détecter par exemple des situations de souffrance au travail pouvant aller jusqu'au burn-out. Les suppressions d'emplois, en concentrant la charge de travail sur un plus petit nombre de personnes, sont à l'origine de la forte dégradation des conditions de travail de nos collègues. Et la suppression de 3 trésoreries avec un report de charges supplémentaires sur les agents de postes plus importants en taille risque d'accentuer le malaise ressenti par les collègues.

D'AUTRES BATAILLES A MENER

En questions diverses, suite à une demande récurrente de Solidaires Finances Publiques, la direction a enfin évoqué :

- les rapprochements SIP-CDIF (Auxerre) et SPF/enregistrement:

La poursuite de ces réformes n'est plus d'actualité.

- le bilan du déménagement du site de Vaulabelle :

Le mobilier de bureau a fait l'objet d'une vente domaniale le 11 juin dernier, il reste encore des archives du SPL qui sont en cours d'élimination.

- l'activité de la Cellule Informatique Départementale (CID) :

Suite à une réunion avec l'ESI de Nemours le 10 juin, notre direction a enfin obtenu un état du parc informatique de la DDFIP de l'Yonne (*une première depuis la fusion en 2011*). Notre direction dispose de 760 ordinateurs dont 77 portables. En 2015, 41 PC devraient migrer sous Windows 7, 30 unités centrales ont été commandées ainsi que 5 portables et 5 écrans 22 pouces. Le directeur a demandé un compte-rendu de l'activité de la CID, demande sans réponse pour l'instant. *Solidaires Finances Publiques ne manquera pas de redemander cette information, car les interventions effectuées permettront de mieux cerner les difficultés rencontrées au quotidien par les agents dans l'utilisation du matériel informatique.*

- la note départementale sur les délais de route pour se rendre en formation :

Les représentants de Solidaires Finances Publiques ont à nouveau demandé la rédaction d'une note départementale fixant clairement les droits des agents quant aux délais de route applicables pour se rendre en formation, notamment lorsque celle-ci se déroule sur une demi-journée. *La direction n'est pas convaincue de l'utilité de mettre par écrit des consignes rappelées plusieurs fois aux chefs de service, elle va réfléchir à l'opportunité de le faire. Nous restons pourtant persuadés de l'utilité d'une note claire à laquelle les agents puissent se référer afin que chacun puisse bénéficier des mêmes droits en la matière.*

Nous vous rappelons les dates des prochaines CAP de mutation et recours à l'entretien professionnel:

- CAP n°3 (agents): 2 juillet
- CAP n°1 (inspecteurs): 9 juillet
- CAP n°2 (contrôleurs): 10 juillet

Si vous souhaitez des informations sur vos mutations, n'hésitez pas à nous contacter.

Les élus de Solidaires Finances Publiques ayant siégé au Comité Technique:

Valérie DE PALMA
Pascal AUGÉAT-MALTER
Nadine ROGER
Hassan LARIBIA
Michèle LEVESQUEAU

Contacts:

Valérie DE PALMA – 03 86 72 50 08 – valerie.de-palma@dgfip.finances.gouv.fr
Pascal AUGÉAT – 03 86 72 51 92 – pascal.augeat-malter@dgfip.finances.gouv.fr
balf syndicale: solidairesfinancespubliques.ddfip89@dgfip.finances.gouv.fr

Et retrouvez toute l'actualité sur notre site internet:

www.solidairesfinancespubliques.fr